

Cette enquête est traitée par Thomas More vzw, désigné comme responsable du traitement des données. Thomas More fournira les résultats agrégés de l'enquête à ses partenaires (Data Protection Institute, dpo pro, Fédération des entreprises de Belgique et ISACA Belgique).

Thomas More vzw traite les données personnelles conformément au Règlement général sur la protection des données (RGPD). En remplissant l'enquête, deux activités de traitement auront lieu : l'enregistrement des réponses d'un participant et le traitement des réponses reçues à des fins de rapportage. Les traitements des données à caractère personnel sont basé sur le consentement.

Pour l'enregistrement des réponses, Thomas More utilise la plateforme QuestionPro. Il s'agit d'une plateforme américaine de la société du même nom (plus d'informations sur questionpro.com). Les mesures contractuelles nécessaires ont été prises pour protéger les données personnelles lorsqu'elles sont transférées en dehors de l'EEE.

Pendant l'enregistrement des réponses, le moins de données personnelles possible sont traitées à partir du répondant (c'est-à-dire le participant à l'enquête). Le titulaire de la licence du produit, Thomas More, a réglé tous les paramètres de manière à respecter la protection des données. Les données suivantes sont tout de même traitées : des cookies dans le but d'optimiser l'expérience utilisateur lors du remplissage de l'enquête, l'adresse IP du participant, un numéro d'identification technique, le moment où l'enquête est effectuée et les réponses associées.

Thomas More traite ensuite les réponses des répondants à des fins de rapportage. À ce moment-là, il n'est pas possible pour le chercheur d'identifier davantage le répondant. Les chercheurs ne feront également aucun effort pour identifier davantage les répondants sur la base de leurs réponses.

Enfin, nous fournissons ci-dessous des détails supplémentaires sur le traitement des données personnelles :

Si vous avez des questions sur le traitement des données à caractère personnel, veuillez contacter le responsable du traitement, Thomas More vzw. Toutes les coordonnées sont disponibles sur <https://www.thomasmore.be/privacyverklaring> ou via privacy@thomasmore.be (la boîte de réception lue par le DPO de Thomas More).

Les enquêtes sont traitées en vue de présenter les résultats le 25 mai 2023. Après cette date, toutes les enquêtes seront archivées pendant une période de 2 ans. Cette période est nécessaire pour pouvoir vérifier la validité des résultats en cas de doute.

Comme les données ne sont pas traitées sur une base individuelle, nous ne pouvons plus relier le répondant à l'enquête. Par conséquent, il n'est pas possible de récupérer l'enquête individuelle à nouveau à des fins d'accès, de correction ou d'autres droits du personnes concernées du répondant après avoir soumis une enquête individuelle.

Si la personne concernée souhaite déposer une plainte, cela peut être fait auprès de l'Autorité de protection des données Belge (<https://www.autoriteprotectiondonnees.be/citoyen/agir/introduire-une-plainte>).